

## Liste Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

LEFEBVRE Jack - SNES - 78 - CAN - BDFN  
MARC Audrey - SNES - 34 - CAN - CDFN  
CROUZET Jean-Paul - SNUipp - 69 - CS - BDFN  
DANRY Edith - SNES - 21 - CAN  
BENOIT Christophe - SNES - 34 - CAN - CDFN  
CHABRILLAT Maryse - SNETAP - 63  
LE BEUVANT Jacques - SNASUB - 29 - CAN - CDFN  
COLLAY Marie-Claude - SNES - 69 - CAA  
LABAT Bernard - SNUipp - 13 - CS - CDFN  
BODIN Martine - SNES - 93 - CAA  
MARTINEZ Miguel - SNESUP - 77 - CDFN  
SUCHARD Sophie - SNES - 92  
DUBESSY Jean - SNCS - 54 - CAN  
MAILLOT Hélène - SNES - 11 - CAA  
LE TUHAUT Patrick - SNASUB - 75  
BISMUTH Simone - SNES - 92  
PITT Joël - SNETAP - 48  
DELAYE Géraldine - SNUipp - 67 - BD  
PÈRE Jacques - SNES - 94 - CAA - CDFN  
MIGNOT Yacha - SNES - 13 - CDFN  
MONNOT Fabrice - SNES - 68 - CAA  
ANDRIE Catherine - SNES - 34  
ROUX Olivier - SNES - 20 - CDFN  
de ROHAN CHABOT Jean - SNES - 58  
PERNICI Marie-Françoise - SNUipp - 2B  
VEYSSET Alain - SNES - 91  
VEYSSIERE Bernard - SNCS - 86  
LOUIS Thierry - SNES - 30 - CAA  
LE BARS Loïc - SNES - 44  
BELIAH Jean-Jacques - SNES - 69  
LEFEBVRE Michel - SNES - 93  
BILLAUD Léandre - SNUCLIAS - 974  
BUIRE Michel - SNES - 69 - CAA  
MAILLOT Jean-Daniel - SNUCLIAS - 974  
ACHI-BARNOUIN Taous - SNETAP - 63  
ALMASOR Rémi - SNES - 30  
ANGNEROH René - SNES - 78  
ANTHOINE-MILHOMME Jean-Pierre - SNUipp - 69  
AUDREN Françoise - SNUipp - 13  
BALLEJOS Isabelle - SNES - 34  
BALLY Alexandre - SNES - 52  
BARTETTE Joël - SNES - 68  
BATTAIS Myriam - SNES - 92  
BEAUCHAMP Yvon - SNES - 79  
BEL Clementine - SNES - 13  
BELIER-DEWAN Nathalie - SNES - 75  
BERNARD Hélène - SNES - 38  
BERNARD Laurent - SNES - 34  
BERTRAIS Huguette - SNESup - 69  
BIEUX Gilles - SNES - 92  
BOLZER Muriel - SNASUB - 29  
BONGARD Antoinette - SNES - 21  
BORGES Joachim - SNES - 78  
BOURNE-CHASTEL Christine - SNES - 13  
BRAVIN Stéfania - SNES - 68  
BROUARD Jean-Marc - SNES - 92  
BRULIN Patrick - SNES - 30  
CAILLE Christelle - SNES - 69  
CAMPOY Carine - SNUipp - 69  
CAPDEVILLE Marie-Claude - SNES - 11  
CAUDRON Cécile - SNETAP - 03  
CHABOUSSANT Grégory - SNCS - 91  
CHEVALIER Monique - SNES - 77  
CHEZE Sara - SNUipp - 13  
COGNARD Laura - SNES - 78  
CONIL Jean-Michel - SNES - 13  
COUDERT Jean - SNETAP - 63  
CROS Pierre - SNES - 11  
DELPOUS Christine - SNES - 34  
DELVA Laurent - SNCS - 21  
DESBROSSE Marc - SNES - 69  
DUBACQ Bruno - SNETAP - 63

# Unité, revendications, indépendance syndicale

## Deux orientations contradictoires existent dans la FSU Il faut choisir

Nous sommes face à la réalité de la rentrée. Ainsi, au Bdfn du 27 août, la représentante du Nord-Pas-de-Calais alertait : « Nous avons reçu du nouveau gouvernement 30 postes pour la rentrée ; nous passons de 1020 suppressions de postes à 990 ».

Devant cette situation, deux orientations contradictoires existent dans la FSU, deux orientations qui ne recourent pas les délimitations entre « tendances » mais qui s'opposent dans les faits sur la question de l'indépendance du syndicat vis-à-vis du gouvernement.

D'une part, ceux qui disent, comme l'ont fait nombre de délégués au CDFN des 18-19 septembre, « la rentrée reste pour l'essentiel la rentrée préparée par l'ancien gouvernement », ce que chacun peut vérifier.

D'autre part, ceux qui déclarent, comme les responsables du SNUipp l'ont fait au BDFN : « la rentrée n'est plus la même », « l'état d'esprit de la rentrée a changé », ou encore (dans une interview au JDD) – allusion à la concertation pour la « refondation de l'école » – « La période qui s'est ouverte est pleine de promesses ».

La réalité est là.

12 850 suppressions de postes sur les 14 000 prévues sont maintenues, les effectifs par classe explosent. Les réformes du gouvernement précédent s'appliquent : la réforme des lycées en terminale, la circulaire de rentrée, le dispositif ÉCLAIR, le blocage des salaires, le jour de carence...

De premières actions ont lieu d'enseignants, avec leurs organisations, et de parents qui veulent les postes, les classes nécessaires et recourent au blocage de l'école, à la délégation et à la grève...

À juste titre, le CN du SNES a déclaré : « l'année scolaire 2012-2013 ne peut se dérouler telle que le gouvernement l'avait prévue. Le CN demande au ministre les mesures d'urgence pour répondre aux revendications des enseignants et des parents en termes d'emploi, de programmation et d'abandon des réformes. »

Cela ne devrait-il pas être la position de tout syndicat ?

### Face au projet de loi d'orientation et au socle commun ...

La concertation lancée par le ministre repose sur un dogme que le ministre, soutenu par le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, voudrait intangible : l'approfondissement du socle commun de compétences et de connaissances mis en place par la loi Fillon de 2005.

Le CDFN FSU de mai 2012 affirmait à juste titre : « Les dispositifs, les lois et les décrets qui ont malmené l'école et les personnels doivent être abrogés (structuration de la scolarité par le socle en collège, expérimentation des écoles du socle, dispositif ÉCLAIR, abandon du LPC, abrogation de l'évaluation des enseignants...). »

Mais pourquoi limiter au seul collège le refus de la structuration de la scolarité par le socle ?

La question du socle est une question fondamentale.

Le socle a d'abord l'aspect du LPC (livret personnel de compétences) à remplir pour chaque élève par chaque enseignant, qui doit valider des « compétences » isolées les unes des autres (110 pour un professeur de CM2 !), substituées à l'acquisition de connaissances consignées dans un programme national cohérent.

Dans le premier degré, c'est notamment transférer l'EPS, les disciplines artistiques au périscolaire, aux associations et collectivités territoriales, au nom de l'aménagement des rythmes scolaires. Dans le second degré, c'est remplacer un enseignement structuré par discipline (mathématiques, français, physique...) par l'enseignement de 7 « compétences ». D'ores et déjà, le ministère met en place des professeurs enseignants la SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), la Physique et la Technologie.

C'est un instrument de mise en cause des statuts des Professeurs des Écoles et des Certifiés appelés à intervenir indistinctement en écoles et collèges regroupés dans les « écoles du socle ».

Ainsi, comment est-il possible que les responsables nationaux du SNUipp, « engagés depuis le début dans la concertation » comme ils l'indiquent eux-mêmes (texte du CN des 11-12 septembre), et pour lesquels « un axe majeur d'activité du syndicat » est la diffusion auprès des collègues d'un questionnaire pour « une appropriation collective des débats sur l'école » (idem), fassent silence dans cette motion sur la question du socle commun ?

Comment peut-on se satisfaire d'une version « allégée » du livret de compétences ? Ce n'est ni le mandat du congrès du syndicat, ni celui de nombreuses sections départementales qui exigent l'abandon du socle et du LPC.

Nous nous félicitons que le CN du SNES ait pour sa part rappelé « son exigence d'abandon du socle commun et du programme ÉCLAIR » et sa demande « de suppression de ce livret ».

### Face à l'austérité et au TSCG, le rôle de la FSU est défendre les revendications

Alors que les plans d'austérité frappent les peuples de toute l'Europe, la FSU a eu mille fois raison d'expliquer : « Le nouveau traité européen (TSCG) ne fait qu'institutionnaliser la crise, c'est pourquoi la FSU le refuse et demande qu'il ne soit pas ratifié. »

Ratifier le TSCG conduirait le gouvernement à engager, comme en Grèce et en Espagne, la spirale des mesures d'austérité et de démantèlement des acquis, en commençant par un budget 2013 « TSCG », l'augmentation de la CSG et les coups portés à la sécurité sociale, une future loi d'orientation « TSCG » pour l'école...

### Il faut choisir

– Ou bien faire de la concertation sur la loi d'orientation « un axe majeur » de l'activité syndicale et en fait se porter candidat pour co-rédiger la loi d'orientation. Ce serait porter à son terme la logique de la loi sur le dialogue social de juillet 2010, issue de la signature par les responsables de la FSU des accords de Bercy. Rappelons qu'elle a abouti au vote électronique, et à la mise en cause du paritarisme, ouvrant la voie à « des négociations relatives aux conditions et à l'organisation du travail, au déroulement des carrières et à la promotion professionnelle » au niveau académique, et par service, bref au détricotage de notre statut.

– Ou bien défendre les revendications en toute indépendance.

### Pour défendre les revendications, il faut dépasser le cadre des « tendances »

Nous ne nous considérons pas comme une liste de « tendance » ; nous combat-

tons pour dépasser le cadre des « tendances » et nous participons à des listes unitaires rassemblant, sur la base de la défense des revendications, des militants de toutes sensibilités, comme dans le SNASUB, le SNES 21, le SNETAP, et les syndicats de la FSU non-organisés en tendances.

Notre but est de parvenir à des prises de positions positives de tout le syndicat, comme cela a été le cas dans le combat, couronné de succès, pour l'abrogation du décret sur l'évaluation, résultat de la mobilisation des enseignants avec leurs syndicats sur le mot d'ordre de retrait du projet, entamée par l'appel à la grève le 15 décembre 2011 adopté à l'unanimité de la CA nationale du SNES.

Il faut poursuivre dans cette voie. Oui, il est possible d'abroger les lois et les mesures prises.

**– Annulation des suppressions de poste, rétablissement des postes et des classes supprimés en cette rentrée.**

**– Abandon du socle commun**, de l'école du socle et abrogation du LPC.

**– Pas de remise en cause des garanties statutaires des enseignants sous couvert de réforme des rythmes scolaires** (pas de réduction des vacances scolaires, d'augmentation du nombre de jours de travail).

**– Abrogation des « réformes »** : dispositif ÉCLAIR, « réforme » du lycée, formation des maîtres, et dans le supérieur : LRU, ANR, IDEX... **Rétablissement d'une véritable année de stage pour les enseignants stagiaires.**

**– Arrêt de l'austérité, fin du gel des salaires**, augmentation en points d'indice, abrogation du jour de carence, non à l'augmentation de la CSG, annulation des exonérations patronales, défense de la sécurité sociale.

**– Défense et maintien des statuts nationaux de toutes les catégories de personnels**, abrogation des entretiens professionnels, **réemploi des précaires et titularisation des contractuels**, abandon des emplois d'avenir-professeurs qui sont une nouvelle forme de précarité, refus de toute nouvelle vague de décentralisation.

**– Défense de l'école laïque**, fonds publics à la seule école publique, abrogation de la loi Rocard pour l'enseignement agricole.

Pour aller en ce sens, nous vous proposons de voter pour la liste **Unité-Revendications-Indépendance Syndicale** pour le vote préparatoire au congrès de la FSU de 2013.

**Cette liste est constituée à l'initiative de Jack Lefebvre, Jean-Paul Crouzet et Christophe Benoit, élus en 2009 sur la liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant (PRSI)**

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr

- DUBOIS Marie-José - SNES - 21
- DUFOUR Sylvette - SNES - 94
- DUPRAZ Benjamin - SNES - 91
- DUREAU Françoise - SNETAP - 63
- DUTOIT Serge - SNES - 69
- ELIES Isabelle - SNES - 21
- ESKENAZI Line - SNES - 93
- ESTIENNE Régine - SNES - 13
- ETESSE Florence - SNES - 75
- FETILLE Annie - SNUipp - 13
- FEVRIER Françoise - SNES - 88
- FIANCETTE Marie - SNES - 95
- FLOURY Emmanuelle - SNES - 49
- FOUQUET Marcel - SnuACTE - 92
- FRAYSSE Agnès - SNES - 69
- FUZEAU Anne - SNES - 30
- GALLIOT-FURTADO Dominique - SNES - 92
- GATOULLAT Anne - SNES - 21
- GEMBERLE Jean - SNES - 68
- GIBERT Philippe - SNES - 21
- GOURDON Isabelle - SNES - 13
- GREINER Emma - SNES - 93
- GRIVEAU Catherine - SNUipp - 92
- GUENOUX Michel - SnuACTE - 21
- GUENOUX Michelle - SnuACTE - 21
- GUILLOU Dominique - SNES - 34
- HARVEY François - SNES - 78
- HELLAL Mohamed - SNES - 93
- HERON Corinne - SNES - 92
- HIFFLER Michèle - SNES - 68
- HUMBERT Karine - SNES - 30
- JULIEN Lionel - SNASUB - 29
- JULLIEN Florence - SNETAP - 63
- LABILLE Sandrine - SNES - 21
- LACLAUSTRA Hélios - SNETAP - 63
- LE BELLER Claribel - SNESup - 75
- LE BRETTON Manon - SNES - 11
- LECLERC Fabrice - SNCS - 54
- LECORGUILLIER Claude - SNES - 38
- LEFLON Astrid - SNES - 78
- LESSAVRE-MERLE Sophie - SNES - 21
- LEUDIERE Léone - SNASUB - 29
- LEVEQUE Anne-Catherine - SNUipp - 57
- LIONS Claire - SNES - 13
- LODOLA Fabienne - SNEP - 74
- MAITREAU Muriel - SNES - 68
- MARCHAL Marc - SNES - 68
- MARTIN Angel - SNES - 68
- MAZARD Emmanuelle - SNETAP - 63
- MEGNIN Anne - SNES - 68
- MOTTES Bernadette - SNEP - 92
- MOUCHIQUEL Haridas - SNES - 21
- MURAT Jean-Christophe - SNESup - 13
- NAUDIN Marie-Noëlle - SNETAP - 43
- OLIVIERI Renaud - SNES - 30
- PENET Florence - SNETAP - 63
- QUIGUER Daniel - SNASUB - 29
- RAVEL Eldina - SNES - 21
- RENAUD Hélène - SNUipp - 69
- RICHARD Natalena - SNUipp - 34
- RIVAL Christiane - SNUipp - 69
- ROUMANILLE Pascal - SNES - 34
- ROUSSEL Sandrine - SNETAP - 43
- ROUX Laurent - SNES - 93
- SANGES Marc-Antoine - SNES - 07
- SCHOENHALS Anne - SNES - 30
- SERNA ALARCON Immaculada - SNES - 92
- SIZORN Thierry - SNASUB - 29
- SMITH Evelyne - SNUipp - 69
- TAISANT Jacques - SNES - 21
- THOMAS Jean-Pierre - SNES - 34
- TOURNEUR Carine - SNES - 21
- TRUONG Francine - SNETAP - 73
- VALLET Pierre - SNES - 21
- VISSY Véronique - SNES - 68
- WALGENWITZ Marie-Claude - SNES - 68
- WOLLENSCHNEIDER Michèle - SNES - 68
- XICLUNA Chantal - SNUipp - 13